



Agir en Chrétiens *informés*

ACi – Belgique , 19 rue du Marteau , 1000 Bruxelles

Bruxelles, le 28 février 2015

Réponse de l'ACi (Agir en Chrétiens informés) au questionnaire en préparation au synode des famille octobre 2015

Pour nous mettre dans l'esprit du synode, nous lisons un extrait du discours qu'a fait le pape François, lors de la clôture de la première session du synode des familles, le 18 Octobre 2014. Ayant parlé des cinq tentations de l'Eglise, le pape considère ensuite que cette expérience synodale représente une véritable expérience d'Eglise : « Ceci est l'Eglise Une, Sainte, Catholique [universelle] et Apostolique, et composée de pécheurs qui ont besoin de sa miséricorde. Ceci est l'Eglise, la vraie épouse du Christ, qui cherche à être fidèle à son époux et à sa doctrine. C'est l'Eglise qui n'a pas peur de manger et de boire avec les prostituées et les publicains, l'Eglise qui a les portes grandes ouvertes pour recevoir ceux qui sont dans le besoin, les repentis et pas seulement les justes ou ceux qui croient être parfaits ! »

I. Dans le contexte socioculturel actuel, comment l'Eglise peut elle rencontrer son peuple ?

Conseil aux « pasteurs » : ***Il faut aller à la rencontre des gens, là où ils vivent, et non attendre qu'ils viennent à vous !***

Chez nous, les habitudes culturelles religieuses telles que catéchèse, messes, processions ... sont de moins en moins pratiquées. Dans l'éducation des enfants, dont les deux parents travaillent le plus souvent et ne sont donc pas nécessairement à la maison après le temps d'école, les activités parascolaires (sport, langue, arts...) assurent un complément d'éducation et d'occupation intelligente des enfants, qui seraient souvent livrés à eux-mêmes sans ces activités, mais qui demandent des fréquentations régulières. Le sport prend beaucoup de place, y compris en WE, apportant une discipline de vie appréciée ; cela fait concurrence à une catéchèse dominicale mensuelle, devenue, de ce fait, peu motivante. A l'école, un cours de religion, où le professeur part du vécu des adolescents, en les reliant à l'actualité de la société et à la culture, pour découvrir avec eux des valeurs d'évangile dans une vie de relation, est un endroit ouvert au dialogue et semble nettement plus apprécié par les élèves : le message « passe » beaucoup mieux. Sans doute cela demande-t-il une solide formation et un investissement personnel de la part du professeur ! La foi doit offrir un message crédible, attrayant et existentiel « in live » : n'est-ce pas cela l'Incarnation ?

Faire partie de l'Eglise ne se résume pas à aller à la messe tous les dimanches. Certains prêtres ont compris qu'ils peuvent être inventifs par rapport aux jeunes, en leur proposant des activités autres, qui leur rappellent les valeurs de l'Évangile.

La manière de vivre au quotidien de la génération des 35 à 50 ans correspond parfois plus à l'esprit des évangiles que notre génération de 60 à 80 ans qui va encore régulièrement à la messe mais reste fermée sur son cercle de relation homogène. Demander à cette génération hyperactive une « pratique » religieuse hebdomadaire comme la messe traditionnelle du dimanche, est incompatible

avec la vie actuelle. Par contre, cette génération est de plus en plus demanderesse, de manière ponctuelle, de temps de ressourcements et d'approfondissement de sa foi. Il faut promouvoir les petites communautés de partage de vie, d'activités et de prière, qui se réunissent selon les possibilités de ceux qui la composent ; un climat de fraternité suscite le désir de se retrouver pour cheminer ensemble le temps d'un jour ou d'un WE de réflexion. Dans ces moments de communauté, célébrer l'Eucharistie prend tout son sens et donne sens.

Il faut redonner à la messe son vrai caractère d'accueil (nous sommes invités !) et de Communion, y célébrer le ministère de l'amitié (le pain partagé), le sacrement du frère. La foi vécue est joyeuse car elle est porteuse d'espoir et de confiance dans l'avenir. Il faut garder les rites, ils sont intrinsèques à notre vie, (les amoureux aussi ont leurs rites) mais il faut les expliquer, pour les vivre en pleine conscience, avec un vocabulaire compréhensible. La messe ne doit pas être un rite figé mais permettre à l'humain de s'exprimer et de s'adapter à la convivialité. Le prêtre ne doit pas craindre d'exprimer librement sa joie de célébrer. L'assemblée est appelée à participer elle aussi de manière active.

Les événements dramatiques vécus récemment (Charlie hebdo...), repose la problématique de l'interculturel et de l'interreligieux. Ils nous incitent à nous soucier davantage de la vie en communauté de personnes de confessions différentes.

Est-il normal d'accepter l' « infériorisation » des femmes, celle des homosexuels, de laisser toute « insoumission » être qualifiée d'hostilité envers Dieu par décision d'une minorité? N'avons-nous pas à retrouver les idéaux humanistes que Jésus nous explique tout au long des paraboles et à les partager?

II. Est-ce que la relation à Dieu nous aide à réussir notre mariage ?

Pardon, s'il te plaît, merci : trois expressions absolument évangéliques, mais non exclusivement évangéliques, dont l'usage est indispensable si l'on veut « réussir » son mariage, comme toute autre forme de relation. En quoi la relation à Dieu peut-elle « aider » le mariage ? Le mariage (religieux mais aussi civil car c'est devant Dieu et devant les hommes) est « bénédiction » et une reconnaissance de la présence de Dieu dans l'amour humain ainsi consacré/officialisé. La relation à Dieu passe par Jésus qui nous le fait connaître. Si on aime Jésus, on a envie d'apprendre, de lui, à pardonner et demander pardon, à respecter l'autre (s'il te plaît) , à avoir un regard bienveillant (voir ce qui est bon) et à rendre grâce (merci), ce qui dans la relation du couple est très bénéfique. La force de la prière nous aide, notamment dans les moments difficiles. La qualité de l'amour vécu dans le mariage permet de mieux comprendre la force de l'amour divin, source de joie.

Est-ce opportun de marier des incroyants qui demandent un mariage religieux ? Il revient au prêtre d'expliquer clairement toutes les exigences du sacrement de mariage. La triple finalité du mariage (religieux) est : être heureux ensemble, la fécondité (avoir des enfants) et le rayonnement social (éduquer les enfants chrétiennement).

III. L'indissolubilité du mariage et les divorcés remariés : dans la Bible, lorsqu'il a créé l'homme, Dieu dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul » et il créa la femme. Nous sommes des êtres relationnels.

Les couples qui se marient, avec un libre consentement, ont la ferme intention de vivre ensemble jusqu'au terme de leur vie. Parfois, hélas, le diable s'en mêle. L'incapacité de vivre ensemble conduit à la séparation qui peut devenir inévitable dans l'intérêt de tous, mais il est capital de garder le respect mutuel, le souci d'élever correctement les enfants nés du mariage. Lorsqu'il y a tension entre justice (application de la loi !) et miséricorde, c'est toujours la miséricorde qui doit prévaloir. Dans son très bel article, intitulé « *Pour une rencontre féconde entre Eglise et couples séparés* », où il fait le

rapprochement entre la séparation des Eglises chrétiennes et la situation d'un couple séparé, Gilles le Cardinal évoque la compréhension miséricordieuse de Dieu ; il invite l'Eglise à cette même miséricorde¹, y compris en cas de remariage, et termine par ces mots : « *Si l'Église n'accordait pas le pardon du Père et n'accompagnait pas les personnes séparées, elle se verrait, au même titre que les pharisiens, accusée d'imposer des fardeaux au peuple qu'elle n'assume pas elle-même. Attention à ne faire partie de ceux, fustigés par Jésus lui-même, qui empêchent les autres d'accéder au Royaume !* »

« *L'Eglise qui n'a pas peur de manger et de boire avec les prostituées et les publicains* » : la déclaration du pape François n'est-elle pas en contradiction avec l'attitude d'interdiction de l'eucharistie pratiquée par l'Eglise officielle envers les divorcés remariés ? En outre, cette attitude a comme conséquence que les enfants de ces couples-là se tiendront eux aussi loin de l'Eglise ! Ils n'iront pas vers ceux qui condamnent leurs parents. Pensons à la parabole du père prodigue : c'est le père qui court vers son fils qu'il aperçoit au loin, il n'attend pas qu'il sonne à la porte. Et c'est le fils aîné qui reste en dehors de la fête... L'Eglise n'a-t-elle pas l'attitude du fils aîné ?

Pour les divorcés qui désirent se remarier, l'Eglise ne peut-elle proposer une cérémonie de pardon à la (aux) personne(s) divorcée(s), suivie d'une bénédiction pour les nouveaux amoureux, à l'instar de ce qui se pratique dans l'Eglise Orthodoxe ?

IV. Quelle attitude envers les personnes homosexuelles : la tendance n'est-elle pas à banaliser la question, pour certains, et à la diaboliser pour d'autres ? Il y a tension entre ces deux attitudes. Or, il est démontré par des psychologues que toute personne n'est jamais 100% masculine ou 100 % féminine ; nous avons tous une part plus ou moins grande du genre complémentaire en nous. Il faut dire aux jeunes que la détermination de l'orientation sexuelle n'est pas fixée dès la naissance mais qu'elle sera évidente à l'âge adulte. Il faut parfois les aider à se situer. Ne pas croire trop vite qu'une amitié ardente pour une personne de son genre soit le signe inéluctable d'homosexualité.

En cas d'homosexualité avérée, il faut avoir le courage de s'exprimer franchement pour ne pas tromper l'autre. Pour l'entourage, il faut accepter avec sincérité, comprendre les difficultés d'être et de vivre par la personne homosexuelle. L'Eglise ne doit jamais oublier qu'elle est enfant de Dieu à part entière et a le devoir de l'accueillir comme tel.

Mais il faut aussi témoigner sans complexe de son hétérosexualité, en apprécier le bonheur de trouver plus aisément sa place dans la société.

Quant à l'avenir des enfants conçus ou vivant dans un couple homosexuel, il faut reconnaître qu'en l'absence de repère traditionnel de père et mère, l'enfant aura des difficultés à se situer clairement parmi ses compagnons de vie. Quant à l'accueil de l'Eglise envers eux, si les parents en sont rejetés, ils ne seront pas plus attirés par l'Eglise que les enfants des couples divorcés remariés ! Cependant, comme l'a dit le pape : « si un homosexuel est de bonne foi et cherche Dieu, qui suis-je pour le juger ? », alors nous sommes en attente d'une ouverture...

Encore une fois : quand il y a tension entre justice (en fonction de la « loi ») et miséricorde, c'est toujours la miséricorde qui doit prévaloir.

V. La pastorale en prison : la rencontre entre visiteurs de prison, aumôniers et détenus, montre que si le détenu reconnaît sa culpabilité, s'il prend conscience du tort qu'il a causé, sa détention va se passer beaucoup mieux que s'il renie sa responsabilité. Ce temps punitif pourra alors être bénéfique pour lui. Il faut l'accueillir avec compassion et encourager son désir de repartir vers le bien-vivre. L'accompagnement est donc important, qu'il soit clérical ou laïc.

¹ Pour une rencontre féconde entre Eglise et couples séparés, Gilles Le Cardinal, La Croix 14 et 15 février 2015, <http://erquy-pleneuf.catholique.fr/Pour-une-rencontre-feconde-entre>

VI. L'Eglise et les progrès technologiques et scientifiques :

Il est manifeste que l'Eglise a un problème récurrent avec la science, et notamment dans le cadre de la procréation dans le couple.

La nocivité de la pollution, dont la société est responsable et qui peut être cause de stérilité ne peut-elle pas être corrigée par les progrès scientifiques qui ouvrent la voie à la fécondité à l'aide de la procréation médicalement assistée?

Nous demandons à l'Eglise de laisser les parents juger eux-mêmes, en conscience éclairée tant par les compétences du « pourquoi ? » que par celles du « comment ? », de ce qu'ils ont à faire pour rester dans le projet de Dieu sur eux. L'éclairage des deux questions et de celles qui en découlent ne se trouve pas dans une parole unique.

L'Eglise et les enfants conçus de manière scientifiquement assistée : certes, l'Eglise leur a toujours reconnu droit au baptême comme à tout être humain qui le désire. Mais quelle sera l'attitude des parents envers cette Eglise qui a condamné leur choix de procréation ? Il en est qui n'auront pas envie de la fréquenter.

Il est indispensable que l'Eglise s'ouvre davantage à la science. La recherche scientifique est créative ; elle continue la création, que Dieu a confiée aux hommes ! Certes elle demande une remise en question continue pour en déterminer les limites, les frontières entre le bien et le mal. Celles-ci ne sont pas immuables : elles évoluent... à l'instar de la création ! Il faut demander à l'Eglise un regard davantage bienveillant envers ceux qui utilisent, dans le sens de la Vie, les progrès scientifiques, y compris des découvertes de la psychologie et de la sociologie, et qui ne font ainsi que continuer la création. Il faut qu'elle découvre le souffle de l'Esprit présent dans les découvertes scientifiques. Il est évident qu'il faut aussi veiller à la manière de se servir de ces progrès : à l'instar de Dieu qui met sa confiance en l'homme, faisons confiance à l'Esprit présent au cœur des chercheurs.

VII . En conclusion : Le visage de l'Eglise est multiple. N'oublions pas que, si souvent l'Eglise est en litige, l'Esprit a toujours conduit la barque à travers les tempêtes. L'Eglise est catholique, c'est à dire pour tous les peuples de la terre et, par conséquent, il serait souhaitable qu'elle s'adapte à chaque culture. La vérité a de multiples visages, la pastorale doit en avoir autant. Une seule loi prévaut : « aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés ». Et à l'instar du « scandale de la Croix », il incombe à tous les chrétiens de renoncer à leurs fantasmes de toute puissance !

La pastorale familiale vécue à la lumière de l'Evangile se doit avant toute chose d'être porteuse d'espérance et de vérité. Il est indispensable que dans ce chemin de vérité, la pédagogie soit miséricordieuse. C'est dans un but constructif et d'espérance que nous avons souhaité faire part de nos réflexions.

L'Equipe d'Animation Spirituelle de l'ACi – Belgique ainsi que des membres ACi
Pour l'ACi - Belgique, 19 rue du Marteau, 1000 Bruxelles